

Admissibilité Formation Professionnelle Continue 2022

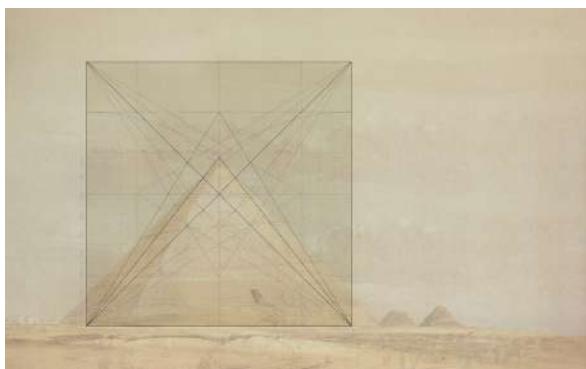
13/05/2024

Épreuve de culture générale portant sur l'histoire de l'architecture, de la ville et de l'art

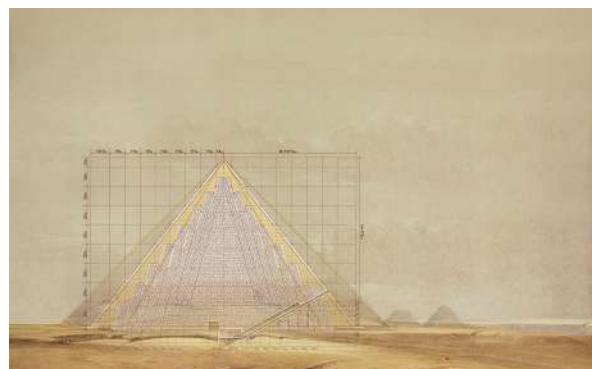
Durée de l'épreuve 3 heures

Coefficient 3

Rendu 4 pages A4, écrites et illustrées, autant que de besoin, au format pdf.



L'architecture en forme, d'après Louis Kahn, Pur 2011



L'architecture en projet, d'après Louis Kahn, Pur 2011



L'architecture en chantier, d'après Louis Kahn, Pur 2011



L'architecture en service, Pur 2011
d'après David Roberts, vers 1840, et Kallerna, 2010.

Qui perd quoi en passant à l'acte de bâtir ?

Dans une fameuse intervention, Louis Kahn fait dire à un « jeune architecte », réel ou supposé, les risques d'un passage à l'acte : « Je rêve d'espaces pleins de merveilleux. Des espaces qui s'élèvent et enveloppent de façon fluide, sans commencement, sans fin, faits d'un matériau sans joints, blanc et or. Quand je trace sur le papier la première ligne pour capturer mon rêve, le rêve s'affadit. »¹

Entre l'envie d'un édifice et son état de parfait achèvement, il se passe des mois, des années, où la conception architecturale semble un interminable saut d'obstacles : faisabilité ; préprogramme ; programme ; parti ; esquisse ; avant-projets, sommaire et détaillé ; projet ; exécution ; contrôle ; expertise ; contrexpertise ; etc. Il n'est pas exclu que ces longs préliminaires aient permis, longtemps, de faire de meilleures maisons que les précédentes. Mais est-ce encore le cas depuis que « la dernière maison bâtie est toujours la plus vulgaire et la plus laide »² ? Alors on peut se demander si la procrastination n'est pas l'acte fondateur de l'architecture. Tarde-t-on par peur de mal faire ? Ou pour prolonger un rêve ? Et quoi d'autre ?

¹ Enregistrement de 1960, transcrit par Vincent Scully, « Form and Design », in *Louis I. Kahn*, Braziller, 1962, traduction « Principe formel et projet », 1960, dans *Silence et Lumière*, Linteau, 1996, p.41.

² William Morris, *Art, Wealth and Riches*, 1888, « the last house built being always the vulgarest and ugliest ».

Mode d'emploi



Alain Capeilleres, *Piscine*, 1964, photo Martine Franck, été 1976

L'exercice est une dissertation, c'est-à-dire un texte court et argumenté concernant une question académique. Comme l'architecture, la dissertation est un art de commande : le sujet est imposé par un examinateur qui, au vu du résultat, évaluera certaines capacités de l'examiné ; compréhension d'un sujet, construction d'un propos clair, concis, démonstratif, adossé à une culture générale, et architecturale dans le cas d'espèce.

L'exercice est codé : la dissertation ne s'adresse pas directement à son lecteur réel, un examinateur qui connaît déjà la question posée, déjà certaines réponses plausibles, et qui devra lire la copie jusqu'au bout, quoi qu'il en coute. Pour démontrer la force de conviction de son auteur, la dissertation s'adresse à un lecteur idéal, raisonnablement cultivé, averti dans le domaine considéré, mais parfaitement libre de ne pas lire un texte qu'il jugerait sans intérêt. Pour retenir l'attention de ce lecteur idéal, le rédacteur doit respecter au moins quatre principes :

- reformuler clairement le sujet imposé, comme si on l'avait choisi soi-même, et montrer son importance ; on doit accrocher l'attention du lecteur idéal ;
- anticiper la démonstration qu'on va faire, juste après la présentation du sujet, pour ne pas perdre le lecteur en route, mais ne pas tout dire dès le départ, pour le tenir en haleine ;
- ramener l'inconnu au connu, transformer une question singulière en une question commune, parce qu'en quelques heures, on n'a pas le temps de mener une réflexion approfondie sur un sujet original ; on peut plus facilement appartenir le problème posé à un problème réglé ; entre une introduction originale et une conclusion qui peut l'être, on a tout intérêt à paraphraser une démonstration qu'on a déjà lue, en citant ses sources, ou mieux encore, une démonstration qu'on a déjà écrite ;
- ne parler de soi que rarement, et à juste titre, parce que les règles académiques prescrivent des avis aussi universels que possible, appuyés par des expériences empiriques, par des démonstrations rigoureuses, ou au moins vraisemblables, jusqu'à preuve du contraire ; le « je » est néanmoins légitime quand il vaut pour *tout le monde*, quand il est un témoignage direct ou quand le rédacteur explique sa démarche ; tandis qu'on déconseille, à juste titre, le « je » aux étudiants qui sortent du lycée, dont les émois adolescents ne peuvent qu'agacer un examinateur, on serait enclin à penser que le « je » des candidats à la Formation Professionnelle Continue peut être un atout, à petite dose, venant de ceux qui sont déjà des témoins ou des protagonistes de la conception architecturale.

Et bien du plaisir !